



APPEL D'OFFRE EN PHOTOGRAPHIE PROFESSIONNELLE (ÉTÉ/AUTOMNE)

CAHIER DES CHARGES

Préambule

Sise à la frontière de l'état du Maine (États-Unis), la ville de Pohénégamook est la porte d'entrée ouest de la MRC du Témiscouata. La municipalité, qui compte quelque 2 500 habitants, couvre une superficie de 349,4 km² traversée par la Route des Frontières (rte 289) qui relie ses trois cœurs villageois. Réputée pour ses paysages grandioses, pour sa légende du monstre qui sillonne les eaux du lac et pour son offre d'activités récréotouristiques, Pohénégamook est un lieu où il fait bon vivre que ce soit pour le temps des vacances ou pour s'y établir en permanence.

Objet

N'étant pas à l'abri du déclin démographique qui touche l'ensemble des petites communautés de l'Est-du-Québec, la Ville de Pohénégamook veut agir pour stimuler la vitalité de sa région. Elle désire faire rayonner le Témiscouata comme destination de choix, autant sur la scène régionale que provinciale. Dans cette optique, elle souhaite constituer une banque de photographies qui pourra servir à la création d'outils promotionnels par la Ville et par ses partenaires, tels les associations touristiques, la MRC, les corporations de développement économique et les organismes paramunicipaux.

Mandat

Le ou la photographe aura à constituer une banque de photographies **mettant en valeur les attraits touristiques, l'économie et la qualité de vie des citoyens**. Idéalement, **les clichés devront mettre en situation des individus en action dans leur environnement**. Par exemple : des citoyens vaquant à leurs activités quotidiennes, des professionnels s'affairant dans leur milieu de travail, des familles réalisant des activités récréotouristiques, etc.

Une liste des lieux/sujets à couvrir figure à l'**annexe 1**.

Livrables

Les photographies devront être bien identifiées et soumises sur un catalogue numérique au plus tard le **31 octobre 2021**. La Ville de Pohénégamook procédera à la sélection de 40 clichés.

Les fichiers numériques des photographies sélectionnées devront être transmis à la Ville de Pohénégamook sur une clé USB ou par tout autre moyen équivalent.

Les images devront être en couleur et de haute qualité (300 dpi), sans filtres ni effets.

À noter qu'il appartient au photographe d'obtenir les autorisations relatives aux personnes, aux biens ou aux propriétés figurant sur ses clichés.

Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation sont demandés pour une durée indéfinie, pour tous supports électroniques (site Internet, réseaux sociaux, vidéo-projections, conférences, etc.) et imprimés (outils promotionnels, affiches, etc.), dans tous les formats et en utilisant tout rapport de cadrage.

La Ville utilisera ces clichés à des fins promotionnelles, en particulier pour illustrer son Guide des attraits et services ainsi que ses outils de mise en valeur de son parc industriel.

Les tiers autorisés à utiliser les fichiers de la banque de photographies sont :

- Tourisme Bas-Saint-Laurent
- Chambre de commerce de Témiscouata
- MRC de Témiscouata
- Tourisme Témiscouata
- COSMOSS Témiscouata
- Corporation de développement économique du Transcontinental
- Entreprises, institutions et organismes de Pohénégamook

Présentation de l'offre de service

L'offre de service devra comprendre : un résumé de l'expérience du (de la) photographe, un hyperlien vers un portfolio ou la présentation de 5 photographies, une description de la démarche qui sera suivie dans le cadre du présent projet (ex. : nombre de déplacements, type d'appareil, etc.) ainsi qu'une soumission détaillée.

L'offre de service devra être envoyée par courriel à Mme Marilyn Labrecque (mlabrecque@pohenegamook.net) au plus tard le **9 août 2020**.

ANNEXE 1 | Liste des lieux/sujets à documenter

PAYSAGES /LIEUX

- Lac Pohénégamook
- Cœurs villageois et parcs urbains (3 quartiers)
- Vie rurale (rangs)
- Chemin de fer Transcontinental (tracel/train)
- Frontière CAN-É-U (Parc de la frontière / Petit pont international)
- Parc industriel (Écocentre, chargement ferroviaire, camionnage)

SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES PRIORITAIRES

Photo mettant en valeur les gens et les métiers/activités (et non pas les entreprises en tant que tel)

Tourisme

- Baignade et activités nautiques (Camping plage Pohénégamook)
- Camping (Camping plage Pohénégamook)
- Golf (Club de golf Transcontinental)
- VTT dans les sentiers fédérés
- Restauration (Microbrasserie Le Secret des Dieux / terrasse de la Forteresse de la rive / Bar laitier le Lèche Babines)

Agroalimentaire

- Pomiculture (Verger patrimonial du Témiscouata)
- Transformation alimentaire (La Petite usine)
- Élevage animal (Pisciculture du lac Pohénégamook/ferme bovine)
- Apiculture (Miellerie des Frontières)

Métiers de la forêt

- Coupe forestière (Entreprises Forestières GN Lavoie)
- Transformation du bois (Poutrelles Internationales)
- Artisan du bois (Musée Elvis Pohénégamook)

À noter que la Ville agira comme facilitateur dans les situations où le (la) photographe aura besoin d'entrer en contact avec des intervenants locaux (ex. : demande d'autorisation pour passer sur une propriété privée, mise en relation avec les gestionnaires d'entreprises, etc.).